Votre Ville

Magazine municipal d'information de
Sainte-Geneviève-des-Bois

www.sgdb91.com

Comprendre l'agglo

ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES LES 23 ET 30 MARS 2014

MARS-AVRIL 2014 / N° 289

L’instant Génovéfain

Samedi 8 mars, très belle ambiance à Gérard Philipe pour le concert de Corneille.

❹ VIVRE MA VILLE

❶❷ MOMENTS DE VIE, MOMENTS DE VILLE

❷❷ VIE PRATIQUE

❷❹ TRIBUNES

❷❼ AGENDA

Souhaitant respecter scrupuleusement l'esprit de la réglementation en période électorale, Olivier Léonhardt, maire, a décidé de suspendre son éditorial.

Chaque jour, les actualités font état des combats difficiles que mènent de nombreux pays pour conquérir le droit de décider démocratiquement de leur avenir.

La France est une grande démocratie, une référence dans le monde entier et nous avons la chance de pouvoir nous exprimer et débattre librement, de choisir et décider des orientations de notre pays. C'est un bien commun très précieux qu'il faut faire vivre car l'Histoire démontre malheureusement qu'un droit n'est jamais acquis définitivement.

Dès le 23 mars, à l'occasion des élections municipales et communautaires, nous invitons les Génovéfains à s'illustrer par leur participation lors de ce rendez-vous citoyen essentiel pour le devenir de notre ville et de notre Agglomération.

VOTRE VILLE N°289
Magazine municipal d'information
Mairie de Sainte-Geneviève-des-Bois
☎ 01 69 46 80 00
le-maire@sgdb91.com
www.sgdb91.com

Fondateur : Jean Ooghe
Directeur de la publication : Olivier Léonhardt
Rédactrice en chef : Caroline Carsoulle
Rédaction : Nadjet Cherigui, Willy Richert, Sabrina Bertol, Charlène Fauchon
Mise en page : Sandrine Aubert, Julien Hosni
Photos : Yvan Antona, Frédéric Perrin et Michel Gattebois (Club Photo MJC), Fotolia
Distribution : Najiba Touhami et les correspondants
Publicité : ☎ 01 69 46 81 09 Sabrina Bertol
Impression : LVRI - *imprimé sur papier PEFC*
Dépôt légal : *mars 2014 n° 289 03 14.*
Reproduction même partielle interdite.
Rédacteur en chef de 1972 à 2002 : André Fontaine

STREET DANCE HOUSE OF CREW

Le rendez-vous hip hop de l'année

Street Dance House of Crew était de retour le 8 février dernier pour le plus grand plaisir des amateurs de danse urbaine. Organisé par la Maison des Jeunes et de la Culture, ce concours chorégraphique est devenu un rendez-vous incontournable du milieu Hip hop à Sainte-Geneviève-des-Bois.

Pour la 7e édition de l'événement, près de 27 groupes originaires de toute l'Ile-de-France (20 villes représentées) sont venus pour s'affronter sur la scène de la salle Gérard Philipe. Des kids, jusqu'aux pros en passant par les Juniors, il y en avait pour tous les âges, tous les niveaux et tous les styles. Le jury composé de professionnels de la danse hip hop a départagé chacune des prestations en tenant compte de critères comme l'originalité de la chorégraphie et la synchronisation. Les cinq groupes génovéfains participant au concours n'ont pas eu la chance de remporter de prix. Mais ils ont porté fièrement les couleurs de Sainte-Geneviève et de la Ste jeunes Urban School. Et surtout, ils n'ont à aucun moment oublié de s'amuser et de partager la passion commune à tous ceux venus danser sur scène ce jour-là : le hip hop !

N.C.

Photos : Frédéric Perrin et Michel Gattebois (Club Photo MJC)

SOIRÉE SPÉCIALE

"Arts urbains au féminin"

La Maison des Jeunes et de la Culture de Sainte-Geneviève-des-Bois est heureuse de vous présenter "Arts Urbains au féminin". Cette soirée vise à mettre en avant les femmes dans leurs pratiques artistiques au sein de différentes disciplines.

"Arts Urbains au Féminin" réuni, autour de Marina Tacite (Bizzart Paris/Soul Men), présentatrice de l'événement, un plateau d'artistes féminines exceptionnelles qui fera le plaisir de tous les amateurs de Rn'B, soul musique et de danses urbaines.

Au programme : des performances chorégraphiques, du Chant Soul and Rn'B , une exposition de photos proposée par le Club Photo de la MJC et bien d'autres surprises. Une soirée spéciale Ladies à ne pas manquer !

Samedi 22 mars 2014
Salle Gérard Philipe à 20h
Entrées : 9€ non adhérents
7€ adhérents / 5€ - de 10 ans
Prévente : billets à retirer à la MJC aux heures d'ouverture.
Billetterie sur place dès 14h (en fonction des places disponibles)

+ d'infos
01 60 15 26 58
contact@lamjc.fr
MJC Sainte-Geneviève-des-Bois
15, rue d'Alembert

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE

Comprendre l'agglo

23 & 30 MARS 2014

1er rendez-vous avec le suffrage universel direct pour les conseillers communautaires de l'agglo du Val d'Orge

En complément de l'élection des conseillers municipaux, l'adoption en mai 2013 d'une loi relative aux élections locales est venue préciser les modalités d'élections au suffrage universel direct des conseillers communautaires issus de toutes les communes composant les agglos à partir de 1 000 habitants.

Cette loi a permis de franchir une nouvelle étape en renforçant la démocratie locale par l'élection des conseillers communautaires par le suffrage universel direct. Le nouveau mode de scrutin favorisera aussi l'accès des femmes aux mandats locaux (obligation de parité) et permettra de renforcer la représentation des oppositions municipales au sein des Conseils communautaires. A Sainte-Geneviève-des-Bois, parmi les 39 élus du Conseil municipal, 13 seront aussi des conseillers communautaires.

Attention : aucun ajout, suppression ou modification de la liste présentée n'est possible sur les bulletins de vote (à moins de rendre son vote nul et non pris en compte pour la répartition des sièges).

A Sainte-Geneviève-des-Bois, si tout le monde connaît "l'agglo du Val d'Orge", il n'est pas certain que chaque citoyen en connaisse précisément le "mode d'emploi" : comment ça marche ? Qui y fait quoi ? Qui décide de quoi et comment ? Autant de questions auxquelles chaque citoyen doit avoir des réponses concrètes au vu des nouvelles dispositions électives prévues dès mars 2014.

C'EST QUOI L'AGGLOMÉRATION DU VAL D'ORGE ?

Première structure intercommunale créée en Essonne en 2001 avec 6 villes, la Communauté d'Agglomération du Val d'Orge (CAVO) regroupe plus de 130 000 habitants. Sur une surface de près de 59 km², elle est aujourd'hui composée de 10 villes : Sainte-Geneviève-des-Bois, Brétigny-sur-Orge, Saint-Michel-sur-Orge, Fleury-Mérogis, Morsang, Villemoisson, Plessis-Pâté, Leuville, Villiers-sur-Orge et la petite dernière en 2012, Longpont-sur-Orge. L'Agglo est fondée sur l'objectif commun de mutualiser les forces et les énergies pour mieux agir collectivement à l'échelle de l'Agglomération et de fournir aux Valdorgiens un meilleur service public au meilleur coût.

L'AGGLO EN QUELQUES CHIFFRES

740 km de réseaux d'assainissement

426 km de réseaux d'eau potable

10 parcs d'activités avec **729** entreprises et près de **11 611** emplois

1 156 poteaux de défense incendie

25 % de logements sociaux

57 324 tonnes de déchets collectés

15 552 points lumineux (ex. : candélabres)

3 piscines, **1** espace nautique et **1** halle de skate

3 salles de cinéma et **3** théâtres

450 hectares d'espaces verts

81 carrefours de signalisation feux tricolores

12 bibliothèques-médiathèques

Élus au scrutin de liste **au suffrage universel direct.** Les candidats au conseil communautaire et au conseil municipal figureront sur deux listes distinctes mais présentées sur un même bulletin de vote.

L'AGGLO, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil communautaire
Les conseillers communautaires siègent au sein du conseil communautaire, qui est l'organe décisionnaire et délibérant de l'agglomération. Le conseil se réunit au minimum une fois par trimestre. Ses séances sont publiques. Il est présidé par le président et sont présents tous les vice-présidents (élus avec une délégation de compétences liées aux missions prises en charge par l'agglomération) et tous les conseillers communautaires élus.

Le bureau communautaire
est composé du président et des vices-présidents. Il se réunit en amont des Conseils communautaires.

Les commissions spécialisées préparent les projets de décision et les dossiers qui seront ensuite soumis au bureau et au Conseil communautaire. Depuis la loi de réforme des collectivités territoriales de 2010, ces commissions peuvent être ouvertes à tout conseiller municipal afin de renforcer les liens entre communes et communautés.

LES COMPÉTENCES DE L'AGGLO

Selon la catégorie à laquelle elles appartiennent, les communautés doivent exercer des compétences obligatoires précisément définies par la loi ainsi que différentes compétences dites "optionnelles" qu'elles choisissent au sein d'une liste fixée par le législateur. Outre ces compétences définies par la loi, les communautés peuvent se voir transférer par les communes d'autres compétences dites "facultatives". Au sein de l'agglo du Val d'Orge, 3 types de compétences s'exercent.

Pour exercer ses compétences et assurer la mise en œuvre de ses projets, l'agglo du Val d'Orge s'appuie sur une administration propre, constituée d'agents transférés par les communes (lors des transferts de compétences : pour les médiathèques par exemple, anciennement municipales) ou recrutés par la Communauté d'agglo elle même. Communes et communauté peuvent également partager leurs services à travers des mises à disposition, afin de favoriser la complémentarité entre communes et communauté, voire de réaliser, à terme, des économies par la mutualisation des services.

Les compétences obligatoires

• Développement économique
(ex. : Forum pour l'emploi, forum jobs d'été, cellules de recrutement, ZI "La Croix Blanche", projet Valvert)

• Les transports
(ex. : le Génovébus)

• Le Programme Local de l'Habitat
(ex. : résidentialisation de la résidence Pergaud)

• La politique de la ville
(ex. : ateliers prévention santé ville)

Les compétences optionnelles

• L'Assainissement
(Ex. : réhabilitation des branchements en plomb achevée fin 2013) et le traitement des eaux pluviales et usées

• La protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie
(Ex. : collecte des déchets)

• L'eau potable

• La construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion de certains équipements culturels (Ex. : réseau des 12 bibliothèques-médiathèques dans le Val d'Orge avec commande en réseau des ouvrages CD ou DVD) et des équipements sportifs (Ex. : l'espace nautique du Val d'Orge)

Les compétences facultatives

• La gestion du réseau des médiathèques et de la lecture publique

• L'aménagement de la vallée de l'Orge

• La création et la gestion des aires des gens du voyage

• L'aménagement et l'entretien des espaces boisés
(Ex. : Bois des Trous, Parc des Mares Yvon en co-gestion l'ONF)

• La gestion des poteaux incendie

• L'éclairage public
(Ex. : avenue Gabriel Péri, quartier des Aunettes avec l'installation d'ampoules nouvelles générations ont permis d'économiser 30 % sur les dépenses énergétiques) et la signalisation routière avec les feux tricolores.

• L'aménagement et l'entretien des voiries

• Le réseau haut débit
(Ex. : développement de la fibre optique)

• La gestion de la maison des syndicats.

« Notre agglo est atypique, souligne Gilles Pujol, directeur des services urbains. *Atypique car nous avons fait le choix d'être à l'avant-garde sur de nombreux sujets comme les questions de l'environnement, par exemple. L'Agglo travaille avec le même investissement sur les très grands projets tout comme ceux qui touchent au quotidien des Valdorgiens et des Génovéfains. Pour mesurer l'implication de l'Agglo à l'échelle de la ville, il suffit d'observer. Les Valdorgiens profitent de l'espace nautique géré par l'Agglo et basé à Sainte-Geneviève. Les déchets des Génovéfains sont quant à eux, collectés et gérés par l'Agglo. »*

Val d'Orge
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

+ d'infos :
Communauté d'Agglomération du Val d'Orge
1, place Saint-Exupéry
Tél. 01 69 72 18 00
www.agglo-valdorge.fr

GÉNOVÉBUS
Nouveaux arrêts sur la ligne 2

Depuis le 3 mars, la ligne 2 du Génovébus compte trois nouveaux arrêts :

• Ferdinand Buisson – avenue Gabriel Péri

• Bois Clairs – angle des avenues Gabriel Péri et Eperon

• Guy Môquet – avenue de l'Eperon

Au départ de la gare RER, la ligne 2 permet une liaison jusqu'à la Croix Blanche en passant par l'allée de l'Orge.

Retrouvez la nouvelle fiche horaire de la ligne 2, mais aussi des lignes 1, 3 et 4, dans vos bus, à la gare RER et sur le site www.transdev-idf.com.

ÉTUDIER ET TRAVAILLER
3e Forum Jobs d'été et Alternance

Pour la troisième année consécutive, l'agglomération du Val d'Orge organise son Forum des jobs d'été et de l'alternance. Organisé dans le cadre du "Pacte pour l'emploi, la formation et le développement économique du Val d'Orge", ce forum a pour objectif d'accompagner les étudiants dans leur recherche de stage et d'emploi. Le Forum des jobs d'été et de l'alternance est gratuit et se déroulera le **mercredi 9 avril de 14h à 18h** à la Maison des services publics (avenue du Canal). Il s'adresse aux étudiants à la recherche d'un stage de second cycle, d'un contrat d'alternance ou encore d'un job étudiant ou d'été.

+ d'infos :
Service Développement Économique
Communauté d'Agglomération du Val d'Orge
11, avenue de Brétigny
Tél. 01 69 72 18 24

ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES 2014

SUIVRE LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EN DIRECT !
WWW.SGDB91.COM
Comme à chaque élection, suivez les résultats sur le site internet de la ville.

DIMANCHE 23 & 30 MARS

Au bureau pour voter !

Les dimanche 23 et 30 (en cas de 2nd tour) mars prochains, toutes les personnes inscrites sur les listes électorales sont appelées à venir voter pour les élections municipales et communautaires. Pour ce faire, il suffit de vous rendre, munis de votre pièce d'identité, dans le bureau de vote auquel vous êtes rattachés. Celui-ci est écrit sur votre carte d'électeur. Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 20h.

Absent le jour du vote, pensez à la procuration

Pour rappel, vous pouvez faire une procuration si vous êtes absent le jour du vote. Choisissez la personne à qui vous confiez votre vote (inscrite sur les listes électorales de Sainte Geneviève) et rendez vous dans le commissariat ou le tribunal d'instance rattaché à votre lieu de résidence ou de travail muni de votre pièce d'identité et des coordonnées de la personne qui votera à votre place : nom-prénom-adresse, date et lieu de naissance. Par prudence, il est recommandé de se déplacer au plus tôt afin que la procuration arrive en mairie dans les temps.

Un formulaire en ligne

Avant de vous déplacer, pour ne pas perdre de temps, vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration en vous rendant sur le site du ministère de l'Intérieur, l'imprimer et l'apporter lors de la demande de procuration.

Vous n'avez pas reçu votre carte d'électeur

Il n'est pas prévu d'envoi de nouvelles cartes d'électeurs pour les élections municipales. C'est la carte envoyée pour les élections de 2012 qui reste valable. Seuls les nouveaux inscrits (nouveaux électeurs ou déménagement) reçoivent leur carte. Pour rappel, elle n'est pas obligatoire. Seule la pièce d'identité l'est pour voter.

LES BUREAUX DE VOTE

N° 1 : HÔTEL DE VILLE
Place Roger Perriaud

N° 2 : ÉCOLE MARCEL CACHIN
8 allée des Charmes

N° 3 : SALLE ANDRÉ MALRAUX
1 place du jardin Public

N° 4 : ÉCOLE ROMAIN ROLLAND
21 rue du Maréchal Foch

N°5 : CENTRE DE LOISIRS LA BOËLE
4 rue de la Boële

N°6 : ÉCOLE MATERNELLE AUBEL
120 route de Longpont

N°7 : ÉCOLE MATERNELLE PVC
125 Avenue Paul Vaillant Couturier

N°8 : FOYER EMILE THOMAS
6 rue de Montlhéry

N°9 : ÉCOLE FERDINAND BUISSON
3 avenue Emile Zola

N°10 : ÉCOLE MATERNELLE JEAN MACÉ
44 avenue de l'Eperon

N°11 : ÉCOLE JEAN MACÉ
44 avenue de l'Eperon

N°12 : ÉCOLE YOURI GAGARINE
6 rue Eugénie Cotton

N°13 : ÉCOLE LOUIS PERGAUD
2 rue Anne Franck

N°14 : ÉCOLE HYPPOLITE COCHERIS
4 rue Aristide Briand

N°15 : ÉCOLE MATERNELLE JOLIOT CURIE
12 rue Aristide Briand

N°16 : ÉCOLE JEAN JAURÈS
31 avenue de Brétigny

N°17 : ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE D. DIDEROT
13 avenue de la Liberté

N°18 : ÉCOLE TONY LAINÉ
13-15 avenue Charlie Chaplin

N°19 : ÉCOLE MATERNELLE DE L'ETANG
37 rue de Montlhéry

Quelle pièce d'identité permet de justifier de son identité pour voter ?

Carte Nationale d'identité

Passeport

Permis de conduire

Carte vitale avec photo

Carte du combattant de couleur chamois ou tricolore

Carte d'invalidité civile ou militaire avec photo

Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photo

Carte d'identité ou carte de circulation avec photo délivrée par les autorités militaires

Carte de famille nombreuse avec photo délivrée par la SNCF

Permis de chasse avec photo

Livret de circulation

Ces titres doivent être en cours de validité à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés périmés.

+ d'infos

Service des Affaires générales et élections
Mairie annexe - Rue Emile Kahn
Tél. : 01 69 46 80 72

Maison des Services Publics Claude Rolland
5/7 avenue du canal
Tél. : 01 69 46 67 72

VINCENT CLUZAUD, GÉNOVÉFAIN

Patient-expert à la Maison du Diabète

La Maison du diabète, de l'obésité et du risque cardiovasculaire, inaugurée le 4 février dernier à Bondoufle, est dorénavant prête à accueillir le public. Vincent Cluzaud, Génovéfain et bénévole, y est « patient- expert ».

Car la maladie, il la connaît bien. À titre personnel d'abord, mais aussi parce qu'il a été formé pour accueillir, écouter, conseiller et orienter les autres malades. « *À la maison du diabète, nous recevons les personnes concernées en entretien individuel d'abord. Ensuite, nous organisons des groupes de rencontre,* explique-t-il. *Notre action consiste essentiellement à accompagner les diabétiques dans la maladie et les aider à mieux la comprendre pour mieux agir.* »

Contact
Tél. : 06 19 67 39 88
Permanence 24h/24 h, 7/7j

N.C.

SANTÉ VOUS FILLES

Une journée au top !

Le 28 février, elles étaient une centaine, venues de toute la ville, à participer à la deuxième édition de la journée « Santé vous filles ». Organisée par le service des sports, en continuité du dispositif Form'Elles, et en partenariat avec des associations sportives génovéfaines, cette journée promettait activité physique, conseils santé et, surtout, divertissement pour les Génovéfaines de 8 à 17 ans ! Pari réussi.

Un large panel d'activités sportives leur a été proposé par les bénévoles de nombreuses associations sportives de la ville : SGS Athlétisme, Gymnastique, Gymnastique rythmique, Tennis de table, Volley-Ball, le Karaté club de Sainte-Geneviève, la MJC et des bénévoles de la ligue contre le cancer. Mais pas seulement.

Avec pour objectif d'ouvrir les filles à la pratique du sport tout en les sensibilisant à l'importance de prendre soin de leur santé, la journée fut aussi l'occasion d'aborder de nombreux sujets comme, par exemple, la prévention du cancer via la protection solaire, avec les ateliers « Santé Ville » de l'agglo. Des footballeuses et boxeuses de haut niveau sont également venues rencontrer nos jeunes sportives. Pour poursuivre l'action tout au long de l'année, rendez-vous chaque mercredi pour les activités du dispositif Form'elles.

+ d'infos
Service des Sports
Mairie annexe
Tél. : 01 69 46 80 23 ou
01 69 25 59 80

ECOLE MARCEL CACHIN

De bons gâteaux pour une très belle cause

Le 11 février, l'association des parents d'élèves de l'école Marcel Cachin organisait une vente de gâteaux en faveur de l'Etoile de Martin. Cette association porte le prénom d'un petit garçon : Martin, décédé d'une tumeur cérébrale en 2006. Si Martin n'est plus, son étoile est née. Et pour cette étoile, les parents se sont relayés pendant près de 2 heures sur le stand pour distribuer des douceurs.

L'opération menée à l'école Marcel Cachin à l'initiative de Nelly Ricardo, maman investie dans l'association des parents d'élèves, a rapporté près de 260 euros. « *Les petits ruisseaux font les grandes rivières* » confiait modestement Nelly. En effet, ce jour-là, l'opération reproduite en 70 endroits dans toute la France permettait ainsi de récolter 36 000 euros. Cette somme permettra à 18 enfants de bénéficier d'un accompagnement médical personnalisé et avoir ainsi plus de chances de guérir. Bravo à toute l'école Marcel Cachin et aux élèves.

EN AVANT LE SPECTACLE !

La Crèche et le RAM du Parc réunis

Un grand merci à toutes : Annick, Aurélie, Catherine, Isabel, Laetitia, Mélanie, Muriel, Silviane et Madame Petit

Cette année encore, le Relais des Assistantes Maternelles et la Crèche du Parc ont renouvelé leur partenariat en créant un nouveau spectacle de A à Z, du décor à la création des marionnettes. Une centaine d'enfants, accompagnée de leur auxiliaire de puériculture ou de leur assistante maternelle, ont ainsi pu découvrir le spectacle «Roule Galette». Le dynamisme et la créativité des deux équipes ont permis la réalisation de ce projet.

ARBRES EN VILLE

Précieux, mais pas éternels.

Sainte-Geneviève-des-Bois. Le nom même de notre ville place l'arbre au cœur de notre cadre de vie. Mais il appartient à tous d'avoir conscience de la fragilité d'un arbre, et de le préserver, autant que faire se peut, des agressions auxquelles il peut être exposé en ville.

Maladies, pollution, vandalisme, climat, sols compacts... sont autant de facteurs venant écourter la vie d'un arbre en ville. Et si l'Homme ne peut rien contre certaines de ces contraintes, la préservation de ce patrimoine dans l'espace public est une préoccupation quotidienne. Répertoriées au sein d'un « Plan de gestion du patrimoine arboré », diverses actions sont mises en place : inventaires, diagnostics, mises en sécurité, création d'un guide des bonnes pratiques et d'une charte de l'arbre.

L'arbre est un être vivant, précieux et fragile. La simple prise en compte de ces gestes peut éviter bien des désastres, et prolonger la vie de ce patrimoine qui mérite le plus grand respect.

Les bon gestes pour nos arbres

Dans le cadre privé, et pour ceux qui ont la chance d'avoir des arbres dans leur jardin, des gestes simples peuvent être adoptés pour protéger les arbres :

Evitez toute coupe ou élagage drastique : si des branches sont jugées gênantes ou dangereuses, contactez un spécialiste qui pourra vous conseiller une taille préventive.

Ne jamais exposer brutalement l'arbre au vent ou au soleil en modifiant subitement son environnement.

Préserver l'arbre des poussières, des fumées et fortes températures provoquées par les feux ou les gaz émanant de produits toxiques volatils.

Evitez toute pollution du sol par des matériaux ou produits nocifs.

Evitez les coups sur le tronc et l'arrachage des branches. Ne pas couper les racines.

Proscrire tout dépôt de matériaux même provisoire, sur le périmètre des racines. Privilégiez le forage dirigé plutôt que fouilles et tranchées.

BIEN VIVRE ENSEMBLE

5 règles simples

Le bien vivre ensemble est une valeur à laquelle nombre de Génovéfains sont très attachés. Pour le faire vivre au quotidien, voici cinq règles simples, que chacun doit avoir en tête. Pour rappel.

Feux de plein air ou de jardin

Les brûlages de branches, de troncs d'arbres et autres produits d'élagage sont totalement interdits à Sainte-Geneviève-des-Bois et dans l'Essonne (règlement sanitaire départemental). Pour évacuer des déchets verts, vous pouvez vous rendre dans l'une des deux déchetteries de l'agglomération, ou les faire collecter lors du ramassage des déchets verts organisé par l'Agglomération du Val d'Orge.

Élagage des arbres/haies

Les riverains doivent élaguer les arbres, arbustes et haies en bordure de la voie publique de manière à ce qu'ils n'empiètent pas sur celle-ci et que les branches ne viennent pas toucher les câbles électriques, téléphoniques, masquer les panneaux de circulation ou encore blesser les piétons cheminant sur les trottoirs (risque de griffures).

Animaux

Chaque propriétaire est tenu de ramasser les déjections canines de son chien afin de préserver la propreté de la ville.

Nuisances sonores

L'utilisation d'engins équipés de moteurs électriques ou thermiques (tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses...) devra se faire à des horaires définis. De 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h du lundi au vendredi. De 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi. enfin, de 9h à 12h le dimanche. Concernant le bricolage, à l'intérieur d'un appartement ou l'extérieur de parcelles inscrites dans un lotissement, les horaires sont déterminés conformément au règlement de l'immeuble ou du lotissement. A défaut, les horaires sont les mêmes que ceux concernant le jardinage.

Le stationnement des véhicules à moteur

Tout stationnement excédant 7 jours sur la voie publique est passible d'une contravention de deuxième classe (35€), suivie de la mise en fourrière. De plus, tout véhicule demeurant sur la voie publique doit être assuré et avoir un certificat d'assurance valide apposé sur le pare-brise. Enfin, la règle à Sainte-Geneviève-des-Bois est un stationnement alterné semi-mensuel sur la chaussée et non sur le trottoir, sauf prescription contraire signalée par panneaux.

DÉPANNAGE ET DÉMARCHAGE

Attention aux pièges !

Qu'il s'agisse d'un démarcheur venu sonner à votre porte, ou d'un dépanneur appelé en vitesse, restez toujours prudent et, surtout, ne faites pas entrer n'importe qui chez vous. Quelques conseils :

Certains démarcheurs n'hésitent pas à se réclamer de sociétés connues ou même de collectivités comme la mairie ou l'Agglomération du Val d'Orge. N'hésitez pas à leur demander un justificatif (carte professionnelle, ordre de mission...) et ne les faites pas entrer chez vous.

Si vous souhaitez cependant faire entrer un démarcheur, faites-vous accompagner d'un(e) voisin(e) ou d'un(e) proche, et ne laissez jamais la personne seule dans une pièce de votre domicile. Par ailleurs, un démarcheur peut vous convaincre de son utilité en s'affirmant comme un meilleur technicien que vous. Ce qui sera souvent le cas. Ecoutez-le à distance et faîtes vérifier ses informations par un professionnel. Eventuellement, invitez-le à vous laisser ses coordonnées pour convenir d'un nouveau rendez-vous. Dans tous les cas, ne signez rien au premier rendez-vous car pour emporter la décision, le démarcheur a une astuce qui commence à être connue : le coup de fil au directeur. Après avoir annoncé un prix gonflé, il appelle son directeur. Miracle : une commande vient d'être annulée et des conditions exceptionnelles peuvent être consenties, à condition de signer immédiatement, voire d'antidater les documents. Ne tombez pas dans ce piège !

Dans tous les cas, avant toute intervention à domicile, un professionnel doit vous transmettre les informations suivantes : taux horaires de main d'œuvre TTC, modalités de décompte du temps passé, prix TTC des différentes prestations, frais de déplacements... Quel que soit le montant des prestations, demandez un devis. Celui-ci est même obligatoire au delà de 150€. Vous devez en prendre connaissance avant le début des travaux et y être attentif afin de ne pas renoncer à d'éventuels recours et de vérifier que le travail réalisé est conforme au devis, c'est à dire à ce que vous payez. Le plus sûr, faites appel à des dépanneurs, professionnels et artisans locaux.

RÉHABILITATION DE LA RPA PÉRISSIN

Bientôt la fin des travaux

Marie-France Jouanneau est une directrice heureuse ! La Résidence pour Personnes Âgées qu'elle dirige est en train de connaître une seconde jeunesse, 40 ans après sa création. Avec un budget de 3,3 millions d'euros répartis entre la Ville (CCAS), le bailleur OSICA et les subventions du Conseil général et du Conseil régional, les 72 résidents voient la fin des travaux arriver à grand pas. Sur un chantier global qui compte 12 phases, les ouvriers sont en train de terminer la 9e.

A chaque étage ses couleurs de couloirs : gris clair et bleu, chocolat et rouge ou encore gris et vert anis pour le rez-de-chaussée, ils seront équipés de portes coupe-feu et de détecteurs de présences.
Si la façade a été complètement ravalée, les appartements des résidents ont aussi connu des changements très visibles : de nouveaux sanitaires (bac à douche, wc et lavabo), un nouveau sol antidérapant, des plafonniers permettant un contrôle de la lumière plus simple et les volets peuvent désormais être ouverts ou fermés sans quitter son lit. Ces travaux ont aussi permis de renforcer l'isolation extérieure, ce qui devrait baisser la facture de chauffage d'environ 30 %.

Geneviève Capello, 84 ans, grande amatrice de cuisine, nous confie : « *Il faut maintenant que je m'habitue à ma nouvelle salle de bain. Je trouve très bonne l'idée des portes de douche qui s'ouvrent dans les deux sens !* ».

Relogée, elle aussi, dans un autre studio de la résidence durant la rénovation, Muguette se sent beaucoup mieux et plus en sécurité dans son nouvel espace : « *J'ai voulu garder ma tapisserie ! Je me sens chez moi, ici !* ».

Ce sont 68 appartements F1 et deux F2 qui ont été rénovés. Tous les espaces communs vont aussi faire peau neuve y compris les bureaux et locaux du personnel.

La fin des travaux est prévue pour le mois de juillet. A l'issue des travaux, le loyer sera ouvert à l'APL (Aide Personalisée au Logement). **W.R.**

HÉBERGEMENT
POUR PERSONNES ÂGÉES :

Mais aussi

Pour toutes les familles à la recherche d'une « maison de retraite » dans notre ville, il faut savoir que ce terme générique recouvre des établissements dont la vocation, le public visé et les tarifs varient. État des lieux à Sainte-Geneviève.

Les EHPAD

Notez que ces établissements sont habilités à l'aide sociale.

Secteur privé :

Résidence Les jardins du Plessis

Salon de coiffure, pédicure, podologue et animations.
Capacité : 80 places, longs et courts séjours.
Tél. : 01 69 72 25 10

Forêt de Séquigny

Hébergement et accueil de jour pour les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer. Prises en charge spécifiques : fin de vie et personnes sous oxygène. Capacité : 80 places.
Tél. : 01 69 04 58 00

Ce sont des établissements d'hébergement, publics ou privés, pour personnes âgées dépendantes. Comme leur nom l'indique, ces EHPAD s'adressent à une population qui a besoin d'un suivi médical renforcé et d'équipes médicales importantes.

Les RPA (résidence pour personnes âgées)

Résidence Albert Périssin

Établissement ouvert à tous, les Génovéfains sont prioritaires. Aujourd'hui en pleine rénovation *(cf. article)*. Animations dans les espaces communs, sécurisation de la résidence.
Capacité : 70 logements F1 et F2.
Tél. : 01 60 15 48 16

Résidence Jean Rostand

Établissement réservé aux Génovéfains.
Capacité : actuellement 16 personnes âgées cohabitent avec 21 étudiants. Inscriptions pour la rentrée 2014/2015 ouvertes pour les étudiants intéressés.
Tél. : 01 60 16 92 18

Ce sont des établissements publics destinés aux personnes autonomes. Généralement, les résidents vivent dans leurs studios ou deux pièces et bénéficient d'espaces communs.

La maison de retraite associative

Établissement est habilité à l'aide sociale (APA, HAS ou APL).

La Maison russe

Cet établissement est traditionnellement ouvert aux populations russes mais tout le monde peut y être accepté. Services : cabinet médical, infirmière présente 24/24, restaurant, salle de kiné.
Capacité : 72 lits.
Tél. : 01 69 46 85 00

Association à but non lucratif, elle est ouverte à un public bien précis.

CADRE DE VIE

Les travaux en cours

Comme chaque année, dans le cadre de l'entretien de la voirie, la ville et l'agglomération effectuent divers travaux.

Fin de l'hiver : opération "nids de poules"

Rue Albert Camus, rue d'Amérique, rue Anne Frank (Giratoire Toussaint Louverture), rue Antoine Rocca, place du Beau site, rue du Bois des Roches, rue Carnot, giratoire rue des Chèvrefeuilles, rue de la Concorde, angle rue Curie et avenue de la Liberté, rue de Cuverville, rue Danièle Casanova, parking route de Longpont, avenue du Donjon, allée du Bois, rue des Ecoles, rue des Eglantiers, rue Emile Kahn, avenue Emile Zola, giratoire avenue de l'Eperon et route de Corbeil, rue de l'Ermitage, rue Fernand Carrière, angle rue Fernand Carrière et route de Corbeil, rue Franklin, avenue Gabriel Peri, angle avenue Gabriel Peri et Avenue Victor Hugo, rue Gai Séjour, avenue Georges Pitard, giratoire avenue Jacques Duclos et avenue du Canal, rue Jean-Jacques Rousseau, rue Jeanne d'arc, rue La Fayette, avenue Léo Lagrange, rue du Long Foin, rue Marc Sangnier, place Marcel Paul, rue du Maréchal Foch, rue du Maréchal Joffre, rue de l'Orangerie, rue Parmentier, rue Pascal, rue Paul Eluard, rue Pierre Brossolette, angle rue Pierre Curie et avenue de la Grande Charmille du Parc, rue Pierre Curie, rue Pierre Médéric, rue du Pont de la Fouille, angle avenue de la République et rue Victor Basch, place Roger Perriaud, rue du Rond Point des 6 Chênes, boulevard Saint-Michel, rue Toussaint Louverture, rue du Vieux Perray, rue de Viry.

Réfection tapis de chaussée

Rue Maurice Barres

Reprise des plateaux surélevés

Route de Longpont

ENTRETIEN DE L'AUTOROUTE

Fermeture de nuit de l'A6 du 7 au 18 avril

L'unité d'exploitation de Villabé/ AGER-Sud, en charge de l'entretien sur l'autoroute A6 entre les communes de Wissous et de Lisses, programme des travaux de nuit lors des semaines 15 et 16. Ainsi, l'autoroute A6 sera entièrement fermée dans le sens Paris/Province la nuit entre Wissous et Lisses de 21h à 5h du lundi au vendredi et la vitesse sera réduite de 110 km/h à 90 km/h durant les deux semaines de travaux.

VACANCES D'HIVER

Des vacances animées !

Pendant deux semaines, les clubs juniors, les centres de loisirs maternels et primaires, ont accueilli les jeunes génovéfains. De 3 à 14 ans, entre sport, jeux, grands ateliers, sorties, chacun a pu trouver de quoi se distraire, apprendre et s'enrichir pour occuper les longues journées d'hiver.

LUD'ÉVEIL ESSONNE

Recherche des bénévoles pour intervenir auprès d'enfants autistes

L'association Lud'éveil Essonne a été créée le 2 octobre 2013 et recherche de nouveaux bénévoles pour compléter ses équipes. L'association encourage l'éveil des jeunes enfants autistes par le jeu.

Les enfants sont suivis quotidiennement selon la méthode des "3 i", basée sur le jeu Intensif, Individuel et Interactif. Les intervenants bénévoles se relaient toute la journée pour des séances d'une heure trente par semaine. Des psychologues suivent les enfants une fois par semaine.

L'association peut aussi prendre en charge de nouveaux enfants dont les parents souhaiteraient une assistance et un soutien.

L'association a besoin de soutien matériel et financier. Si vous souhaitez l'aider vous pouvez adhérer à l'association ou/ et faire des dons.

+ d'infos
Lud'éveil Essonne
Tél. : 06 16 23 16 70
ludeveilessonne@gmail.com
www.autisme-espoir.org

BAR À JEUX DE L'ORGE

Si on jouait ?

L'association Bar à jeux de l'Orge vous donne rendez-vous pour de nouvelles après-midi de jeux, de rencontres et de partage.

Les dimanches 16 mars, 13 avril et 11 mai de 14h à 19h, l'association apportera ses boîtes de jeux au foyer Emile Thomas, 6 rue de Monthléry.

Si vous souhaitez les rejoindre, il vous suffit de vous inscrire gratuitement par mail à barajeuxsgdb@gmail.com. Sur place, un bar à gâteaux et à jus comblera les petites faims. A partir de 7 ans.

+ d'infos
Tél. : 06 60 57 91 81

COUPE IDF DE PATINAGE DE GROUPE

SGS Roller reçoit et remporte !

Le 2 février dernier, SGS Roller artistique a accueilli la Coupe Île de France de patinage de groupe. 18 équipes représentant 120 patineurs sont venues de toute la région parisienne mais aussi de la Normandie. Le public était venu en nombre pour encourager tous ces athlètes.

Pour le roller artistique, cette compétition est la première de la saison et l'occasion de tester les programmes avant de les présenter début mars au championnat de France où l'enjeu est une sélection à la compétition internationale de groupe. SGS roller est fière de ces premiers résultats puisque ses deux équipes de quartet sont arrivées sur la première marche du podium avec les numéros « éclipse » et « Cristal ».
Cette manifestation a été à la hauteur de l'organisation attendue par les instances officielles grâce aux dévouements des bénévoles présents qui ont tout mis en œuvre pour répondre aux attentes du public, des clubs et des patineurs. Un grand merci à eux. Les plus jeunes patineuses ont fait un joli numéro d'ouverture.

Pour le club, la prochaine étape de cette saison est l'organisation de son gala annuel qui rassemble généralement plus de 300 personnes. Rendez vous donc le **samedi 12 avril à 19h au gymnase Copernic !**

+ d'infos
SGS Roller artistique
http://sgsroller.artistique.free.fr

CHORALE

Rejoignez les "Chansons de la belle époque"

La chorale associative « Chansons de la belle époque », composée de retraités bénévoles, recherche des musiciens, et en particulier un accordéoniste, pour des prestations en maison de retraite. Répétition tous les lundis.

Contact
Jean-Jacques Cassier
président de l'association
Tél. : 01 77 05 35 56 ou
06 82 13 71 78

YVES THIRY

Départ d'un Sage

Après 10 ans à la tête du Conseil des Sages, Yves Thiry a rendu sa casquette de président le 29 janvier dernier, mais pas celle de bénévole ! Membre dirigeant du Conseil depuis sa création, en 2004, Yves Thiry a participé à nombres d'événements sur la ville. Mais ce dont il est le plus fier est l'organisation de « Cuisinez votre santé », une après-midi d'informations et d'animations à laquelle vous aviez été nombreux à participer en octobre 2012.

A bientôt 80 printemps, il laisse donc son fauteuil à François Rubin, membre du conseil depuis plusieurs années, à qui il conseille avant tout de savoir écouter les autres. Merci Monsieur Thiry !

Conseil des sages
Pavillon de l'horloge
Tél. : 01 69 51 83 78

RENCONTRE SPORTIVE

SGS Judo reçoit les champions russes

Du 13 au 18 février, SGS Judo a accueilli une équipe pas comme les autres. Emmenée notamment par ses trois champions olympiques Arsen Galstyan (-60 kg), Mansur Isaev (-73 kg) et Tagir Khaybulaev (-100 kg), l'équipe nationale de judo de Russie, composée d'une quarantaine de combattants, a partagé un entraînement collectif avec nos judokas de Sainte-Geneviève Sports. « *Au lieu de rentrer au pays après le tournoi de Paris, le staff russe a planifié un stage d'une semaine chez nous pour profiter de nos installations avant de rejoindre l'Allemagne où ils ont disputé le tournoi de Düsseldorf* », explique Pascal Renault, président de SGS Judo.

Cette semaine a également été l'occasion pour les judokas génovéfains de faire visiter le cimetière orthodoxe russe de Sainte-Geneviève, symbole de notre Histoire commune.

AGENDA

SAMEDI 22 MARS
SGS TENNIS DE TABLE
Genoveping 2014
De 10h à 19h
Gymnase N. Copernic

SAMEDI 29 MARS
FOOTBALL CFA 2
SGS Foot / Châteauroux
18h - terrain d'honneur
Stade Léo Lagrange

DIMANCHE 30 MARS
SGS GYMNASTIQUE ARTISTIQUE
Rencontre féminine de gymnastique
De 7h à 18h
Gymnase R. Poulidor

SAMEDI 12 AVRIL
FOOTBALL CFA 2
SGS Foot / Chartres
18h - terrain d'honneur
Stade Léo Lagrange

SAM. 12 ET DIM. 13 AVRIL
SGS ROLLER ARTISTIQUE
Gala et championnat de l'Essonne
Samedi : de 19h à 22h30
Dimanche : de 9h à 19h
Gymnase N. Copernic

DU 26 AVRIL AU 11 MAI
68e salon de l'Hurepoix

Le Salon des Artistes de l'Hurepoix se posera comme chaque année à la salle Gérard Philipe. Les visiteurs pourront admirer les œuvres de nombreux artistes réunies par la Société des Artistes de l'Hurepoix. Hall, coursives, salle et scène accueilleront les nombreux artistes venus de toute la France et d'Orbertshausen (notre ville jumelée) exposer leurs œuvres pendant deux semaines.
Vernissage : Samedi 26 avril à 17h à la Salle Gérard Philipe.

Infos : Hervé Gouriou,
Président de la Société des Artistes du Hurepoix
Tél. : 06 86 46 09 34

SECOURS POPULAIRE

Recevoir pour mieux redonner

Tout au long de l'année, le Secours populaire de Sainte-Geneviève-des-Bois mène diverses actions afin de récolter des fonds et venir en aide aux familles en difficulté. L'association remercie tous les commerçants pour l'aide apportée tout au long de l'année ou lors de son arbre de Noël : Biocoop, BG/APPRO, Carrefour, Carrefour drive, Géant casino, Pic Wick, ainsi que les boulangeries du Donjon - Durand - Celine et Thierry Lemonnier- Pradelle - Petits Pains et Cie.

Le secours populaire vous donne rendez-vous **samedi 12 avril de 9h à 16h à la salle du Miroir** pour sa prochaine brocante d'été.

Secours Populaire
24 rue Anatole France
Tél. : 06 80 72 08 96
sainte.genevieve@spf91.org

UFC-QUE CHOISIR DU VAL D'ORGE

Nouvelle présidence

Après 30 ans de bons et loyaux services à la présidence de l'UFC Que choisir du Val d'Orge, Jean Claude Grillet a passé le relais à Gérard Brochot, élu lors de l'assemblée générale annuelle le 8 février. Jean Claude Grillet en a profité pour rappeler le rôle essentiel de l'association pour défendre l'intérêt des consommateurs, pour les aider en cas de litiges ou les informer. Les nombreuse activités de l'association nécessitent de recruter de nouveaux bénévoles pour assurer l'organisation de conférences débats, animations, enquêtes locales, opérations départementales... Alors, si vous tous ces sujets vous intéressent, n'hésitez pas à contacter le nouveau président.

UFC-Que choisir du Val d'Orge
Gérard Brochot
Tél. : 06 78 01 62 98
valdorge@ufc-quechoisir.org

L'HÔTEL DE VILLE ET LA MAIRIE

Tout un symbole !

Etienne Daveau, un maire bâtisseur

Etienne Daveau a été maire de Sainte-Geneviève-des-Bois de 1927 à 1935, durant une période de forte expansion de la population. On lui doit les principaux aménagements de la commune dont la plupart subsistent encore de nos jours : l'actuel Hôtel de ville, l'ancien Hôtel des Postes situé avenue Gabriel Péri, les écoles Paul Bert (qui n'existent plus), le collège Jules Ferry (transformé mais dont les bâtiments subsistent), Cocheris, le stade athlétique des Bois Clairs, un dispensaire, le cimetière route de Longpont, le marché couvert de la Gare et celui du Donjon, l'aménagement de la place de la gare et du souterrain qui relie les deux pôles de la ville.

D'hier à demain

Situé place Roger Perriaud, l'Hôtel de ville a été construit sur les plans de l'architecte René Guignard en 1935. Inauguré en 1936 par le maire Jean Moreau, il remplace la mairie-école, située route de Corbeil, occupée depuis 1840 et devenue trop exiguë en raison du développement des lotissements après la 1re Guerre mondiale.

Devant l'accroissement de la population qui passe de 886 habitants en 1921 à 5 567 en 1931, Etienne Daveau (maire de 1927 à 1935) décide en 1932 de l'implantation d'une nouvelle mairie qu'il situe à l'extrémité du lieu-dit "le Miroir", (l'actuel "Tapis vert"). Critiqué pour sa démesure, le bâtiment demeure imposant par sa taille et par l'architecture de son toit qui repose sur une impressionnante charpente en béton armé.

De multiples extensions
A l'origine, le hall accueillait les services municipaux et l'étage comprenait des salles de réunion que l'on transformait, par un ingénieux système mécanique, en une salle des fêtes.

Dans les années 1950, l'édifice principal tant décrié est complété par deux nouveaux bâtiments. En 1973, avec le développement de la ville, l'architecte Pierre Wansart est mandaté pour faire édifier l'actuelle mairie-annexe Plus fonctionnelle pour l'accueil des administrés, elle regroupe une grande partie des services municipaux. Elle est agrémentée d'un jardin et d'une cascade, aujourd'hui disparus. Entourant une grande cour, quatre bâtiments constituent le principal ensemble administratif de la ville.

De nos jours, le cabinet du Maire, le secrétariat général et le service communication occupent l'Hôtel de ville. On trouve au premier étage la salle des mariages, la salle du bureau municipal et la salle du conseil municipal restaurée en 1991.

Article proposé par les Amis de l'Histoire
de Sainte-Geneviève-des-Bois

L'ancienne mairie-école

Située route de Corbeil, la mairie-école est inaugurée en 1840. Il s'agit d'une ancienne ferme appartenant au maire Jean-Pierre Gouffier qui la louait à la commune pour servir d'école et de logement pour l'instituteur. A sa mort, le conseil municipal en fait l'acquisition et y établit la mairie jusqu'en 1936.

Ce bâtiment se signale par son clocheton et son baromètre en lieu et place de la traditionnelle horloge. Très vétuste, l'édifice a été reconstruit à l'identique en 1987 et abrite aujourd'hui la crèche familiale.

PASSEPORT

Anticiper pour voyager

Si vous programmez un séjour en Europe, vous pouvez utiliser votre carte nationale d'identité, valable aujourd'hui 15 ans si vous étiez majeur au moment de sa délivrance. Mais dans la plupart des autres pays, vous aurez besoin d'un passeport et éventuellement d'un visa. Les enfants doivent également disposer d'un passeport personnel (sans condition d'âge). Pour une 1re demande ou un renouvellement, vous devez vous déplacer en personne à la Mairie, sur rendez-vous. A cette occasion, l'ensemble des pièces à fournir vous sera communiqué. Actuellement, le délai d'obtention est de 2 semaines environ mais peut atteindre 2 mois durant la période estivale. Soyez prévoyants, pensez y dès maintenant.

A savoir : votre passeport n'est pas fabriqué en Mairie et ne peut donc pas être délivré immédiatement. Après délivrance, il est valable dix ans.

Contact :
Service des Affaires générales
Mairie annexe - Rue Emile Kahn
Tél. : 01 69 46 80 70/71/72/73.

Maison des Services Publics "Claude Rolland" – 5/7 avenue du canal
Tél. : 01 69 46 67 72

Jours de marchés

MARCHÉ DU DONJON

Mercredi de 8h à 12h30.
Vendredi de 14h à 19h30.
Dimanche de 8h à 13h.

MARCHÉ DE LA GARE

Jeudi de 8h à 12h.
Samedi de 8h à 12h30.

Ils se sont implantés

DESIGN ONGLERIE

162 avenue Gabriel Péri
Tél. 06 15 63 75 89

Minh souhaite que toutes les femmes soient belles. Et ce, jusqu'aux bouts des ongles ! Son salon raffiné "de Vénus" symbolise la féminité. Un panel de couleurs est proposé pour la beauté des mains et des pieds. Des faux ongles, au gel, résine, vernis nail art décor, une belle idée pour se faire plaisir toute l'année comme dans les moments les plus précieux. Minh est soucieuse d'apporter un vrai service. Elle a effectué un an de formation à l'école Elysées Marbeuf et a un CAP d'esthétique en poche. Elle a monté seule son projet, tout en conciliant vie familiale et vie professionnelle.

AGENCE BUTTERFLY

www.agence-butterfly.fr/
https://fr-fr.facebook.com/AgenceButterflyEvenements
Tél. 06 61 51 20 04

Béatrice Quentin est dans l'événementiel depuis une quinzaine d'années et s'est lancée à son compte récemment. Elle varie ses offres avec des journées de séminaire, des lancements de produit, des soirées de gala, des animations de cohésion d'équipes avec un projet clé en main ! «*Je suis à l'écoute pour adapter mes offres aux besoins des clients tout en suivant les tendances pour diversifier mes prestations. Malgré la conjoncture, les entreprises organisent des séminaires pour la cohésion de leurs équipes. Je suis très attachée à apporter une réponse en respectant les valeurs de l'entreprise du client.*»

LA CAVE ST VINCENT

96 route de Corbeil
Tél. 01 69 04 38 41

Vincent et Didier Leroy viennent d'ouvrir l'atelier de dégustation dans le prolongement de leur cave. «C'est un espace pour se restaurer tout en appréciant la qualité de nos références.» Labellisés Papilles d'Or 2014, indépendants, ils choisissent les meilleurs cépages "à prix cave" et proposent un large choix de vins. Les spiritueux ont également la part belle avec près de 650 références. «*Nous sommes la plus grosse cave de l'Essonne.*» Pour apporter la touche "Made in Ste Gen", des commerçants génovéfains sont partenaires de la cave St Vincent comme "La boîte aux fromages" et le boulanger de la place Stalingrad.

MJC PLOMBERIE CHAUFFAGE

www.mjc-plomberie-chauffage.fr
Tél : 06 45 27 91 52

Jean Manzagol intervient chez les particuliers pour des installations gaz et fioul. Il effectue le dépannage, l'entretien, la réparation, le ramonage des conduits de chaudière mais aussi propose à la vente radiateurs et chaudières. Il s'est formé au Greta. «*J'exige un travail de qualité et soigné pour satisfaire mes clients. J'ajuste le prix à la nature des travaux et je respecte les délais.*» Avant la mise en service, Jean Manzagol réalise une étude d'installation personnalisée et vérifie la conformité de l'installation. Il a la certification professionnelle gaz, la certification électricité B1V et détient l'assurance décennale...

Permanences

Sans rendez-vous

AIDE AUX VICTIMES D'INFRACTIONS PÉNALES MÉDIAVIPP 91
1er vendredi du mois de 9h à 12h à la MSP Claude Rolland.
3e vendredi du mois de 14h à 17h en Mairie annexe.
4e jeudi du mois de 9h à 12h à la Maison de la Justice et du Droit du Val d'Orge.

IMPÔTS
2e et 4e jeudis du mois à la Mairie annexe de 9h à 11h.

ALLOCATIONS FAMILIALES DE L'ESSONNE
Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h à la MSP Claude Rolland.

RELAIS ASSISTANTES MATERNELLES
Mardi de 10h à 12h au 4 rue des Ecoles
Tél. : 01 69 04 10 56

RELAIS DE LA MAISON DE L'ENFANCE
Jeudi de 10h à 12h au 105 av. de la Liberté
Tél. : 01 69 25 71 02

CIDFF
Vendredi de 14h à 17h à la MSP Claude Rolland. **Mardi** de 9h à 12h au CCAS. **Du lundi au jeudi** de 14h à 17h et **vendredi** de 9h à 12h à la Maison de la Justice et du Droit du Val d'Orge.
Tél.: 01 69 46 81 50.

ASSOCIATION CONSOMMATEURS LOCATAIRES
Lundi, jeudi et vendredi de 10h à 16h. **Mardi et mercredi** de 10h à 12h. **Jeudi de** 17h à 18h au 11, rue Pierre Mendès France.
Tél.: 01 69 04 17 83.

Sur rendez-vous

CONCILIATEUR DE JUSTICE
Aider au règlement amiable des conflits. **Deux mardis et deux mercredis par mois** de 14h à 16h30 à la Maison de la Justice et du Droit du Val d'Orge. Tél.: 01 69 46 81 50.

AVOCAT
1er lundi et dernier samedi du mois de 9h à 11h. mairie annexe.
Tél.: 01 69 46 80 86.

ASSISTANTE SOCIALE
Mercredi matin en Mairie annexe. Prendre RDV à la Maison des Solidarités. Tél. : 01 69 46 57 60.

L'UNION LOCALE DU VAL D'ORGE
Un problème de consommation? Un problème concernant votre logement ? Tél. : 01 69 46 11 46 - clcv91700@free.fr
Résidence "la Héronnière" - avenue de Brétigny, bât Vendée - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.

NOTAIRE
2e et 4e mardi de 9h à 12h à la Maison de Justice et du Droit du Val d'Orge. Le Trianon - 72, route de Corbeil - Villemoisson-sur-Orge
Tél. : 01 69 46 81 50

OLIVIER LÉONHARDT, MAIRE
Cabinet du maire : 01 69 46 80 11
Dates des prochaines permanences sur www.sgdb91.com

FRÉDÉRIC PETITTA, CONSEILLER GÉNÉRAL
CHARGÉ DU LOGEMENT ET DE L'HABITAT.

Permanence sur rendez-vous
au 119, avenue G. Péri. Tél. 01 60 91 90 18.
Toute l'actualité sur www.fredericpetitta.fr
fpetitta@cg91.fr

MALEK BOUTIH, DÉPUTÉ
Permanence au 4 rue Emile Kahn.

Tél. : 01 60 15 56 53
Mail : malekboutih2012@gmail.com
Toute l'actualité sur www.boutih.fr

Service de garde des pharmacies
(dimanches et jours fériés)
Sous réserve de changement

Dimanche 16 mars
Pharmacie Fromentin
91 ROUTE DE CORBEIL
Ste-Geneviève-des-Bois
Tél. 01 60 15 00 50

Dimanche 23 mars
Pharmacie Beauséjour
28 avenue Marthe
Morsang-sur-Orge
Tél. 01 69 04 43 89

Dimanche 30 mars
Pharmacie du Parc
79 AVENUE GABRIEL PÉRI
Ste-Geneviève-des-Bois
Tél. 01 60 16 00 20

Dimanche 6 avril
Pharmacie Jamois
Centre Commercial Carrefour
La-Ville-du-Bois
Tél. 01 64 49 72 84

Dimanche 13 avril
Pharmacie Goudenege
53 route de Ste-Geneviève
St-Michel-sur-Orge
Tél. 01 60 15 74 73

Dimanche 20 avril
Pharmacie du rond-point Jean Mermoz
3 av. Charles de Gaulle
Brétigny-sur-Orge
Tél. 01 69 88 93 13

Lundi 21 avril
Pharmacie de la Gribelette
9 place Aimé et Marie Geoffroy
Morsang-sur-Orge
Tél. 01 60 15 15 73

Dimanche 27 avril
Pharmacie de l'Eglise
3 boulevard Nélaton
Marcoussis
Tél. 01 69 01 04 50

A l'heure habituelle de fermeture des officines, s'adresser au commissariat de la ville.

Etat civil

En application de la loi qui réglemente le respect de la vie privée, nous ne publions désormais que les informations avec l'autorisation des personnes concernées.
Pour de plus amples renseignements, s'adresser au service des Affaires générales au rez-de-chaussée de la mairie annexe. Tél. : 01 69 46 80 72.

Naissances

Owen TOUBOULIC *né le 21 décembre*
Souheïl IBOUADILENE *né le 26 décembre*
Tom GADIFFERT *né le 26 décembre*
Jonas MAWALA NGUDIKAKA KANANGI *né le 27 décembre*
Agathe SARFATI *née le 1er janvier*
Milan PEDROSA *né le 2 janvier*
Ines KOUNDI *née le 3 janvier*
Océane RENARD *née le 4 janvier*
Elena VERMEIL *née le 7 janvier*
Lyna BESACIER *née le 7 janvier*
Milan REMOND *né le 9 janvier*
Afida MIMOUN *née le 9 janvier*
Jade RODRIGUES DA SILVA *née le 13 janvier*
Riwad HASSANI *né le 14 janvier*
Emy ZANET *née le 16 janvier*
Isaac SYLLA *né le 17 janvier*
Emy RILCY *née le 18 janvier*
Taym HADJ SAID *né le 18 janvier*
Ranim KHALIFA *née le 19 janvier*
Clara CARREIRA REGO *née le 20 janvier*
Maxime GAZÉ *né le 21 janvier*
Mélodie ARINLOYE *née le 21 janvier*
Enzo RIEDINGER *né le 22 janvier*
Nassim ASLOUNI *né le 31 janvier*
Arwen KESSORI GENDROT *née le 4 février*
Marilou HÉLIAS *née le 5 février*
Giulia OBERTO *née le 6 février*
Gnima UOLO *née le 6 février*
Tony BARTY *né le 10 février*

Mariages

Stéphanie CASTAGNET et Assaf ARINLOYE *le samedi 23 novembre 2013*
(Erratum mag V.V N° 288)

Mariama DJALO et Bacari LELO *le samedi 23 novembre 2013*
(Erratum mag V.V N° 288)

Nathalie GUINOIS et Patrick CHAMPEYMONT *le samedi 30 novembre 2013*
(Erratum mag V.V. N° 288)

Semra OZDEN et Nagi PALA *le mardi 4 Février*

Catherine MOULIN et Alain LOUALI *le mardi 4 Février*

Stéphanie CLEMENT et Julien PREVOT *le samedi 8 février*

Décès

Françoise COULON *le 25 novembre 2013 (Erratum mag V.V N° 288)*

ATTENTION AUX ESCROQUERIES
Actes de naissances : c'est gratuit

Certains sites internet vous proposent d'obtenir des actes de naissance avec une contrepartie financière. Sachez que cette formalité s'effectue gratuitement auprès de votre mairie de naissance ou en allant sur le site www.service-public.fr. Sur demande écrite en indiquant votre nom et date de naissance, le nom et les prénoms de vos parents (art. 9 du décret du 16 Septembre 1999), en joignant une enveloppe timbrée à votre adresse et une photocopie de votre pièce d'identité. Ou en vous déplaçant directement à votre Mairie de votre lieu de naissance. Vous pouvez aussi passer par le site service-public.fr, rubrique Particuliers/Papiers– Citoyenneté/État civil.

Ste Geneviève Avant Tout

L'article L52-1 du code électoral établit qu'«*à compter du premier jour du sixième mois précédant le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin.* »

Dans ce cadre, l'expression des groupes majoritaires pour exposer leur action dans les tribunes d'un journal municipal peut être assimilée à de la propagande électorale et par conséquent, interdite.

Une récente jurisprudence du Conseil d'Etat de mai 2012 précise que le maire ne disposant d'aucun droit de contrôle ou de censure des tribunes de l'opposition, elles peuvent participer au débat électoral. En revanche, la tribune de la majorité doit rester "neutre" créant ainsi une rupture d'égalité entre les candidats (voir Courrier des maires, mars 2013).

Le jugement de la neutralité des propos appartenant à chacun, les élus de Sainte-Geneviève-Avant-Tout ne souhaitent pas prendre le risque de contrevenir à la loi.

Pourtant, certains profiteront de cette période pour entretenir des polémiques auxquelles le droit nous interdit de répondre dans cette tribune. Ainsi, jusqu'au mois de mars 2014, nous n'utiliserons pas cet espace d'expression.

Les élus de Sainte-Geneviève-Avant-Tout.

Union de la Droite Génovéfaine

En raison de la période électorale qui s'ouvre avec les élections municipales de mars prochain, nous ne publierons pas de tribune.

Charles Fréalle, Patricia Bartoli
Union de la Droite Génovéfaine

Ste Geneviève Autrement

La démocratie locale fonctionne-t-elle ?

Entre les élections, la démocratie doit continuer de fonctionner. Au niveau local, je peux témoigner que ce n'est pas très facile.
Il appartient aux conseillers municipaux de l'opposition d'étudier les propositions du maire, de contrôler son action, de faire des propositions, d'aider les Génovéfains, s'ils le souhaitent, à mieux se faire entendre. Avec Ste Geneviève Autrement, je pense avoir utilisé toutes les possibilités dont disposent les conseillers municipaux d'opposition : participation aux commissions, interventions au conseil municipal, demandes d'information en recourant (trop souvent) à la Commission d'accès aux documents administratifs, diffusion d'un journal trois fois par an pendant prés de dix ans, étude de quelques gros dossiers de la commune, recours contentieux jusqu'au Conseil d'Etat, site Internet bien garni, etc.
Mais les moyens de l'opposition sont très limités. Hors les élections, faute de financement elle ne peut pas faire expertiser les projets de la municipalité ni ses propres contre-propositions. Surtout, elle ne dispose pas des informations permettant d'évaluer finement la gestion de la commune, le bon emploi des agents, la politique d'achat, le choix des fournisseurs, le coût des services, le mode d'attribution des logements, etc. La municipalité est seule à connaître ces informations.
C'est pourquoi le grand moment de la vie démocratique dans une commune est celui des élections municipales.
Votez donc !

Henri Prévot

Allez donc sur http://sga.hprevot.fr

Démocratie Génovéfaine

Les 23 et 30 mars 2014, nous serons appelés à élire le conseil municipal de Sainte-Geneviève-des-Bois, et pour la première fois nos représentants à l'agglomération du Val d'Orge.
Faites entendre votre voix : votez.

Florence Pouch
www.democratie-genovefaine.net

Faîtes votre pub dans VOTRE VILLE

"Votre Ville", le magazine municipal d'information est le support de proximité par excellence pour promouvoir votre activité, vos services ou vos produits.

Conditions et tarifs
au service COMMUNICATION
01 69 46 81 09
sabrina-bertol@sgdb91.com

LSCP

Dépannage sous 24h

Sous contrat d'entretien

Entretien, réparation et remplacement d'appareils gaz

- Détartrage, désambouage
- Salle d'Expo ACOVA

e.l.m.leblanc Chaffoteaux Saunier Duval FRISQUET

Portes ouvertes 20 ans !
4 et 5 avril
Nombreuses promotions

40 bis, avenue Gabriel Péri - 91700 SGDB
www.lscp-chauffage-plomberie.fr
Mail : lscp@lscp.fr

Tél. 01 69 51 07 17 - Fax 01 69 51 46 40

REVOLUTION PERMIS AUTO ECOLE

Préparez votre code en seulement 3 jours ! *

STAGES ET FORMATIONS ACCÉLÉRÉS

Stage de conduite en seulement 5 jours*

Formation personnalisée et adaptée à votre ryhtme

Formation traditionnelle B
Conduite accompagnée (AAC)
Conduite supervisée (CS)
Cours de perfectionnement

* voir conditions en agence

39 avenue Gabriel Péri - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois (située en face du cinéma 4 Perray)
01 70 58 83 90 - Site : www.revolution-permis.fr - mail : contact@revolution-permis.fr
Agrément E13 091 0010 0

Praticien Bien-Être
Energétique chinois

Koua VANG
Maître Reiki Enseignant

Tél. : 06 61 41 25 62

https://www.facebook.com/kouavang.sgdb91

N° SIRET : 795 145 101 00015

CITROËN

Garage du Plessis

Réparateur agréé Citroën
- Mécanique - Carrosserie
- Réparations toutes marques
- Ventes VN - VO

Citroën C4

28, rue du Plessis - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 69 46 36 60

CALDEO
vous apporte la solution énergie

Conseil
Maintenance
Rénovation
Conformité
Fourniture d'énergie

Conseil Maintenance Rénovation
N°Azur 0 810 810 077
Fourniture toutes énergies
N°Azur 0 810 630 095
15, av Paul Vaillant Couturier
91700 Ste Geneviève des Bois

CHAUFFAGE + CONFORT
AMÉLIORATION DE L'HABITAT

L'énergie est notre avenir, économisons-la !

TOTAL Pellet Premier
GRANULÉS DE BOIS 100 % NATURELS
LA NOUVEAUTÉ

www.caldeo.fr

Agence funéraire
LEBARON
Inhumations - Incinérations Contrats obsèques
Possibilité de déplacement à domicile 7j/7
Tél. 01 60 15 19 15

S.N. AMBULANCES DE LA FORÊT
Tél : 01 69 25 24 17
TOUTES DISTANCES
GRAND CONFORT - GROS VOLUME
47, boulevard Saint-Michel - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois

Ets MARTINS
ARTISAN PEINTRE
91700 Ste-Geneviève-des-Bois
06 22 02 14 58
01 69 46 31 12
ets.martins91@gmail.com
Revêtement Sols et Murs - Prestataire de Services

Informatique AT HOME
David BEUCHER
07 62 86 21 05
www.informatique-at-home.fr
Dépannage & Maintenance informatique / Installation
Mise à jour antivirus / Assemblage sur mesure

PELLEGRIN et FILS
Création et entretien jardins espaces verts
Découvrez nos réalisations sur www.pellegrin-et-fils.fr
• Arrosage automatique
• Dallage
• Élagage
• Taille douce
3 bis, rue de la Fosse aux Leux
Z.I. de la Croix Blanche
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
01 60 15 35 87

EURL Pinto
Couverture - Charpente - Maçonnerie
Electricité - Plomberie - Zinguerie
324, route de Corbeil - 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 00 66 - 06 18 47 44 76

NOUVEL ALHAMBRA
SEAT
Parce que vous aimeriez bien voyager en famille dans un seul véhicule familial.
www.groupe-atlantico.com
ATLANTICO S.A.S.
STE-GENEVIEVE-DES-BOIS
01 69 25 41 41

PETITS OU GROS TRAVAUX
intérieurs et extérieurs
Carrelage, plomberie, peinture, électricité, maçonnerie, menuiserie, plâtrerie...
POUR TOUS TYPES DE TRAVAUX DANS VOTRE HABITAT
ARTECH HABITAT
01 64 48 00 74
Bernard JACQMIN
www.travaux-de-renovation.fr
EXPÉRIENCE - QUALITÉ - FIABILITÉ - AU MEILLEUR PRIX

A.C. Marie couverture
Tél. : 01 60 15 92 26
Portable : 06 68 06 28 18
E-mail : chmarie@neuf.fr
www.ac-marie-couverture.fr
Couverture Zinguerie
Christophe Marie
Toute couverture - Réparation de fuite - Zinguerie - Gouttières
Fenêtre de toit - Protection de charpente

ALRIC
Depuis 1957
HABITAT - INDUSTRIE - ÉQUIPEMENTS
CONSTRUCTEUR - PROMOTEUR
Ensemble construisons l'avenir
individuelle collective industrielle administrative
12, route de Corbeil
91700 Sainte Geneviève des Bois
Tél. : 01 69 04 77 10
www.alric-constructions.fr

Fly.
5000 M²
DE MOBILIER & DÉCO
SAINTE-GENEVIÈVE DES BOIS
ZI DE LA CROIX BLANCHE · 17 RUE DES PETITS CHAMPS · TÉL. : 01 69 46 53 30
OUVERT DU LUNDI AU VENDREDI DE 10H À 19H30, SAMEDI DE 10H À 20H ET DIMANCHE DE 10H À 19H

Restaurant - Traiteur
La Table d'Antan
Papilles d'Or 2009
VENTE À EMPORTER
Foies gras, confits, cassoulets maison, etc.
38, av. de la Grande Charmille du Parc
Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél. : 01 60 15 71 53
www.latabledantan.fr

Mercredi 19 mars
CESSEZ-LE-FEU DE LA FIN DE LA GUERRE EN ALGÉRIE
11h - Monument aux morts

Vendredi 21 mars
DON DE SANG
De 15h à 20h – Salle du Miroir

Dimanches 23 et 30 mars
ELECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES
De 8h à 20h

Dimanche 6 avril
LA GÉNOVÉFAINE

Troph'écoles
Départ 9h - Distance 1.2 km - Gratuit

Course Jeunes
Départ 9h - Distance 2.3 km - Gratuit

La Populaire
Départ 9h30 - Distance 4.9 gm - Gratuit

La Génovéfaine
Départ 10h30 - Distance 10 Km
8€ (pré inscription) / 10€ (sur place)

Samedi 5 avril
INSCRIPTIONS VIDEZ-VOS GRENIERS DU 29 JUIN
De 10h à 12h - Salles du Miroir et Wansart

Samedi 19 et Dimanche 20 avril
FÊTE DES PLANTES
De 9h à 18h - Serre, rue de l'Orangerie

UNIVERSITÉ POPULAIRE DU SAVOIR

Les séances se tiennent à 19h
à la salle de la Châtaigneraie.
Renseignements : 07 86 28 35 71
upsgenov@gmail.com
http://ups.sgdb.free.fr

Mercredi 26 mars
NAISSANCE DE L'AVIATION DE GUERRE, 14-18
par Pierre Aïoutz

Mercredi 9 avril
LA SÉCURITÉ SUR INTERNET
par Jean-Michel Leyrie

saison culturelle 2013/2014

PROCHAINS SPECTACLES

SEMAINE DU THÉÂTRE

DU 29 MARS AU 4 AVRIL
AUDITORIUM RUDOLF NOUREEV
PROGRAMMATION DISPONIBLE SUR WWW.SGDB91.COM ET FACEBOOK/CENTRERNOUREEV

FLORILÈGE AU FIL DES NEIGES

SPECTACLE JEUNE PUBLIC – SÉANCE FAMILIALE

MERCREDI 2 AVRIL
14H30 – AUDITORIUM RUDOLF NOUREEV
TARIF : 4 €

CONCERT A LA CRIÉE
AVEC L'ORCHESTRE DE CHAMBRE DE TOULOUSE

SAMEDI 5 AVRIL
20H30 - SALLE GÉRARD PHILIPE
TARIF B : 8 € TARIF RÉDUIT ET 12 € PLEIN TARIF

TOUT À TRAC

SPECTACLE JEUNE PUBLIC – SÉANCE FAMILIALE

MERCREDI 9 AVRIL
16H – AUDITORIUM RUDOLF NOUREEV
TARIF : 4 €

LES BALLETS DU CENTRE NOUREEV

BALLET

VENDREDI 11 AVRIL
20H30 – SALLE GÉRARD PHILIPE
RÉSERVATION OBLIGATOIRE AU CENTRE ARTISTIQUE R. NOUREEV

SERVICE CULTUREL
Mairie Annexe - rue Emile Kahn
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois.
Renseignements : 01 69 25 17 36

CENTRE ARTISTIQUE R. NOUREEV
3 rue Romain Rolland
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Renseignements : 01 60 16 03 11

ÉLECTIONS MUNICIPALES
ET COMMUNAUTAIRES

23 & 30 MARS 2014

Votez !

1 bulletin, 2 élections

**Pour la première fois,
lors des élections municipales,
vous allez aussi voter pour vos conseillers communautaires.**